



CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT 24 – 25 juin 2008, Bonn, Allemagne

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

INTRODUCTION

Conformément à l'Article VIII, paragraphe h de l'Accord, le Secrétariat préparera annuellement et pour chacune des sessions ordinaires de la Réunion des Parties, des rapports sur le travail du Secrétariat et la mise en œuvre de l'Accord. Le Secrétariat a en outre décidé de présenter son rapport à chacune des réunions des Comités technique (TC) et permanent (StC). Les deux Comités ont convenu qu'un rapport commun serait rédigé à leur effet. Il a toutefois également été convenu que le rapport serait mis à jour avant chaque réunion afin de pouvoir refléter la situation actuelle. Le contenu du rapport peut donc être légèrement différent selon l'intervalle écoulé entre ces deux réunions.

Le présent rapport comprend quatre parties :

1. Les questions d'ordre général relatives à l'organisation stratégique, administrative et financière, aux ressources humaines et à la coopération avec d'autres organisations ;
2. La gestion de l'information ;
3. La mise en œuvre et la conformité ;
4. Le développement de projet.

Les tâches courantes du Secrétariat de l'Accord, qui incluent la réponse au courrier, l'entretien de notre vaste réseau, les réunions internes avec la CMS, le PNUE et/ou le Responsable des agences onusiennes, etc. ne sont pas spécifiquement mentionnées dans le présent rapport.

Le présent rapport porte sur la période qui a suivi la quatrième session du Comité permanent, qui a eu lieu du 20 au 21 novembre 2006 à Bonn, Allemagne.

1. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Développement du Plan Stratégique

Conformément aux termes de la Résolution 3.9., il a été demandé au Comité permanent de préparer, en étroite coopération avec le Comité technique, un Plan stratégique pour l'Accord. Le Secrétariat a sous-traité la rédaction de l'avant-projet de Plan stratégique à un bureau externe, et le processus a démarré par une séance de brainstorming au cours de la 4^{ème} réunion du Comité permanent, en 2006. Une première version du Plan stratégique a ensuite été rédigée en consultation avec le Secrétariat de l'AEWA. Début 2007, un atelier a été organisé dans les locaux de l'ONU à Bonn, pour examiner cette première version avec le Groupe de travail 5 du Comité technique. Au cours de cet atelier, le nouveau format de rapport national proposé a été comparé et harmonisé avec le Plan stratégique. Suite aux résultats de l'atelier, le Plan stratégique a été amendé, soumis au Comité permanent, puis plus tard aux Parties Contractantes pour commentaire. *Il est envisagé de soumettre la dernière version à la MOP4 pour adoption.*

Nouveaux développements

Certains développements extrêmement intéressants pour l'avenir de l'Accord trouvent actuellement place dans la région de l'AEWA :

Premièrement, la CMS a lancé le Plan d'action pour la voie de migration d'Asie centrale (CAF) le 14 janvier 2008. La CAF passe par 30 États, dont 16 situés dans l'aire de répartition de l'AEWA. En outre, la moitié des populations figurant dans son Plan d'action sont déjà couvertes par l'AEWA. *Il est nécessaire de réfléchir à une éventuelle coopération avec la CAF afin d'éviter la duplication des efforts, de même qu'une compétition entre les deux instruments, compétition qui pourrait engendrer la confusion parmi les États de l'aire de répartition de l'AEWA comme de la CAF.*

Deuxièmement, un Protocole d'accord pour la conservation des rapaces et des hiboux migrateurs d'Afrique-Eurasie est en cours de développement. Une première réunion a été organisée en 2007 pour parler du Plan d'action à associer à ce protocole et pour l'adopter. Dans ce cas également, il est nécessaire d'examiner comment l'AEWA peut coopérer avec ce nouveau Protocole et comment la compétition entre les deux instruments peut être évitée. Tous les États de l'aire de répartition de l'AEWA, 118 au total, font également partie de celle de ce Protocole qui s'étend jusqu'au littoral de Chine et comprend encore bien davantage de pays. *Encore une fois, il est nécessaire de réfléchir à la façon dont l'AEWA peut coopérer avec ce Protocole et comment la compétition entre les deux instruments peut être évitée.*

Plusieurs États de l'aire de répartition ont fait savoir que le nombre croissant d'instruments de conservation des oiseaux migrateurs n'entraînerait pas une augmentation substantielle des fonds alloués à la mise en œuvre de ces traités. Ceci signifiera probablement, dans la pratique, que le montant alloué sera environ le même et devra être partagé entre un nombre croissant d'Accords et de Protocoles spécialisés dans les oiseaux.

Collecte de fonds

Lors de la dernière Réunion des Parties, il a été décidé d'étoffer plus ou moins toutes les activités tombant sous le budget principal. Outre sa décision d'utiliser uniquement les contributions annuelles pour ce budget, la MOP3 a également décidé d'établir deux piliers supplémentaires, l'un pour les activités et l'autre pour les frais de déplacement des délégués financés. Le Secrétariat a noté que le rassemblement de fonds pour les réunions des organismes subsidiaires de l'Accord était source de problèmes supplémentaires persistants. Le financement de la 5^{ème} Réunion du Comité permanent, qui devait avoir lieu en 2007, ne pouvant pas être assuré par manque de temps, il a été décidé de la reporter à la mi-2008. *On peut se demander si les réunions des organismes subsidiaires de l'Accord doivent dépendre des contributions volontaires et le Secrétariat soulèvera ce point lors de la prochaine MOP.*

Depuis la MOP3, une somme totale de 808 593 € a été perçue sous la forme de contributions volontaires. Environ 129 000 € ont servi aux activités du Groupe de travail sur la grippe aviaire sous la direction de la CMS. Les fonds restants ont été réservés pour des projets figurant à la liste des Priorités internationales de mise en œuvre et pour les réunions des Comités technique et permanent.

Comme convenu par les Parties contractantes lors de la MOP2 et de la MOP3, le Secrétariat a été autorisé à réserver la première contribution annuelle des nouvelles Parties pour couvrir les coûts des activités courantes et le lancement de nouvelles initiatives. En 2006 et en 2007, une somme totale de 264 000 € a ainsi été reçue de nouvelles Parties. Pour 2008, la somme totale est estimée à environ 150 000 €. Le Comité permanent a convenu d'allouer ces fonds, entre autres, à la rédaction d'avant-projets d'études internationales, à l'aide financière du projet FEM sur les voies de migration, au développement, à la coordination et à l'implémentation des Plans d'action internationaux par espèce, à des consultations y compris études et mise en œuvre de la Stratégie de communication, et à l'organisation de la MOP4. Les fonds reçus par le biais de ce mécanisme ont été employés efficacement et se sont révélés cruciaux pour la

réussite de la mise en œuvre de l'Accord. Comme convenu lors de la MOP3, ce mécanisme s'arrêtera lors de la MOP4. Ceci signifie donc que dans un avenir proche, il y aura moins de fonds disponibles pour la mise en œuvre de l'Accord, sauf si des Parties contractantes souhaitent augmenter leur contribution annuelle fixe et/ou volontaire.

La somme nécessaire à l'implémentation intégrale des Priorités internationales de mise en œuvre (IIP) 2006 – 2008 se monte à 5,2 millions €. Le Secrétariat a seulement pu obtenir environ 10 pour cent de cette somme. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'une des principales raisons pour lesquelles les Parties contractantes ne sont pas en mesure de financer entièrement la mise en œuvre de l'Accord est la récession économique à laquelle elles sont confrontées. Celle-ci a donné lieu à de sévères réductions de leurs budgets, réductions qui ont un impact (in)direct sur le montant de l'aide qu'elles peuvent apporter au Secrétariat de l'AEWA.

Le Secrétariat est extrêmement reconnaissant de l'aide financière reçue depuis la MOP3. Il faut toutefois noter que le montant des aides est nettement inférieur aux prévisions initiales. Ceci a des conséquences négatives, notamment sur le Projet FEM-PNUE *Wings over Wetlands* ou WOW (Des ailes au-dessus des zones humides) sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie. La mise en œuvre intégrale du Projet WOW, 1 million d'euro supplémentaires est actuellement nécessaire. Lors de la rédaction de l'avant-projet de proposition pour ce projet, en 2003-2004, il était prévu que l'AEWA serait en position d'y contribuer à hauteur de 1,3 million \$ US sur une période de 5 ans. Ce chiffre reposait sur l'hypothèse que (1) une somme annuelle de 150 000 \$ US serait disponible pour l'implémentation des IIP, (2) 50 000 \$ US de contributions en espèces étaient assurés chaque année, et (3) les 300 000 \$ US restants seraient fournis « en nature » par le biais d'un support technique et de temps de travail alloué au Secrétariat. En raison des pertes liées au taux de change du dollar US, il a été décidé, au début du projet, de réduire sa durée de 5 à 4 ans. Ceci signifie qu'en tant que principal contributeur au projet WOW, l'AEWA est confronté, outre à ses responsabilités au sein du projet, à un calendrier de collecte de fonds extrêmement exigeant. *La question qui se pose est « comment faire pour acquérir les fonds manquants tout en évitant les retards inutiles dans l'implémentation du projet ? »* Au cours de la dernière réunion du Comité directeur du WOW (janvier 2008), Wetlands International a proposé de sous-traiter la rédaction d'une stratégie de collecte de fonds à un bureau externe, stratégie pouvant être employée pour l'approche de certains des donateurs éventuels. Le Comité directeur a convenu que *les partenaires participant à ce projet doivent combiner leurs efforts pour assurer que les fonds manquants seront obtenus le plus rapidement possible.*

Outre la nécessité de collecter des fonds pour les IIP 2006 – 2008 et le Projet WOW, nous devons également réunir en priorité une somme de 200 000 € pour l'organisation de la MOP4 à Madagascar. Dans les mois qui viennent, assurer les fonds nécessaires pour la MOP4 occupera une grande partie du temps de notre personnel, et notamment celui du Secrétaire exécutif.

Devant l'ampleur et la diversité des besoins financiers, et l'urgence de leur acquisition, toute aide à collecter des fonds est bienvenue et fortement encouragée.

Recrutement de personnel

Personnel fixe

Dans la Résolution 3.14, les Parties contractantes ont convenu de l'établissement du poste de Responsable adjointe et de Secrétaire/ Assistante à partir du 1^{er} juillet 2006, tous deux à temps partiel. À partir du 1^{er} décembre 2006, Mme Dunia Sforzin (germano-italienne) s'est jointe à l'équipe en tant que Responsable adjointe de l'information. Un mois plus tard, Mme Jolanta Kremer (britannique) est entrée en fonction en qualité d'Assistante.

Personnel temporaire

Avec le nombre croissant de Parties contractantes et la notoriété grandissante de l'AEWA, le Secrétariat a

de plus en plus de travail. Pour y faire face, le Comité permanent a accepté de prolonger le contrat de notre Administratrice de programme (L-2), Mme Catherine Lehmann (franco-allemande) jusqu'au 31 décembre 2008. Ses principales tâches sont/ont été de rédiger les premières versions de plusieurs études internationales, d'aider dans son travail l'unité d'information de l'AEWA et enfin et surtout, de se charger des arrangements logistiques de la MOP4.

Stagiaires

En étroite coopération avec M. Henning Lilge (Assistant administratif et Coordinateur du Programme de stagiaires de la CMS) les stagiaires suivant ont aidé le Secrétariat de l'AEWA dans son travail :

| Nom | Nationalité | Principales tâches menées à bien pendant la période mentionnée¹ |
|---------------------------|-----------------------------|--|
| Mme Sophie Caruana | Française | Tâches administratives (6 nov. – 15 déc. 2006) |
| M. Andreas Steger | Allemand | Aide à la finalisation des Lignes directrices de Conservation sur la législation nationale (1 ^{er} déc. 2006 – 16 fév. 2007) |
| Mme Carolin Bongert | Allemande | Aide à la rédaction de documents du TC (8 jan. – 13 avril 2007) |
| Mme Zohra Hamidi | Afghane | Aide aux préparatifs pour la JMOM 2007 (8 jan. – 21 mars 2007) |
| M. Johannes Müller | Allemand | Aide à la préparation d'études internationales (mars-août 2007) |
| Mme Pilar Cossio | Péruvienne/ Australienne | Aide au travail relatif à l'information et aux préparatifs pour la JMOM 2008 (1 ^{er} oct. – 21 déc. 2007) |
| Mme Arpine Jenderedjian | Arménienne | Aide à la révision des Lignes directrices relatives à la réduction de l'impact des herbes aquatiques dans les habitats des oiseaux d'eau (17 oct. 2007 - 31 jan. 2008) |
| Mme Samar Gholmié | Allemande | Aide aux préparatifs de la JMOM 2008 (7 jan. – avril 2008) |
| M. Johannes Schramm | Allemand | Aide au développement du Forum du TC et du site Web de la JMOM 2008 (15 jan. – 15 avril 2008) |
| M. Mackenzie Masaki | Kényan | Aide à la rédaction d'un dépliant sur la Grande vallée du Rift (11 jan. – 1 ^{er} mars 2008) |
| Mme Nickoletta Kolumburda | Allemande | Aide aux préparatifs de la JMOM 2008 (7 jan. – avril 2008) |
| Mme Lea Koeder | Allemande | Aide aux préparatifs de la JMOM 2008 ainsi que des événements parallèles de l'AEWA pendant la conférence sur la biodiversité (4 avril – 15 juin 2008) |

Recrutement de Parties

Pendant la discussion sur la Stratégie de communication, il s'est avéré que plusieurs Parties contractantes et organisations estimaient que le Secrétariat devrait moins s'occuper du recrutement de Parties et davantage de l'implémentation de l'Accord. Le Secrétariat en a pris bonne note et s'est de ce fait davantage concentré sur la mise en œuvre de l'Accord. Dans la pratique, on a noté que beaucoup d'États de l'aire de répartition manquaient d'informations sur le processus de démarrage pour devenir Parties contractantes à l'Accord. Le Secrétariat a fait parvenir à ces pays les réponses et encouragements adéquats en temps utiles. En 2006, six pays ont rejoint l'Accord, puis un autre en 2007. Tenant compte de ces chiffres, il serait peut-être bon d'axer à nouveau nos efforts sur le recrutement de nouvelles Parties. Toutefois, plusieurs pays ont fait savoir au Secrétariat qu'ils avaient démarré le processus d'adhésion à l'Accord et nous espérons que certains d'entre eux finaliseront leurs procédures internes et se joindront à nous dans les mois qui viennent. En plus du Secrétariat, l'organisation « Oiseaux migrateurs du

¹ En plus de ces tâches principales, tous le personnel temporaire aide le Secrétariat dans son travail.

Paléarctique » (OMPO), ainsi que Wetlands International et la vaste équipe du projet WOW ont incité divers États de l'aire de répartition à se joindre à l'Accord, ce dont nous leur sommes très reconnaissants.

Coopération avec d'autres organisations

Début 2008, un Protocole d'accord a été passé entre l'OMPO et le Secrétariat de l'AEWA. Ce Protocole venait officialiser une coopération étroite ayant déjà une longue tradition. Outre le rôle actif qu'elle a joué ces 6 dernières années en tant qu'observateur au Comité technique de l'AEWA, l'OMPO a continuellement aidé l'AEWA au recrutement de Parties et au renforcement de la mise en œuvre de l'Accord grâce à des programmes scientifiques et de surveillance axés sur les oiseaux migrateurs des pays baltes, d'Ukraine, de Biélorussie, de la Fédération russe, et d'Afrique de l'Ouest.

Un second Protocole d'accord, cette fois-ci entre la CAFF (Conservation de la flore et de la faune arctiques) et le Secrétariat de l'AEWA, est en cours de préparation. Les activités du Groupe de travail CBird (Circumpolar Seabird Group), notamment, présentent un fort intérêt pour l'AEWA. Ce Protocole d'accord devrait être conclu vers la fin 2008-début 2009.

2. GESTION DE L'INFORMATION

Depuis l'arrivée de l'Administrateur responsable de l'information (JPO), fin 2005, et de la Responsable adjointe de l'information, un an plus tard, de gros progrès ont été réalisés dans la gestion générale des informations du Secrétariat.

Cependant, la gestion de l'information n'est pas uniquement le fait de deux membres du personnel, mais est en fait assurée par tout le Secrétariat. Chacun de ses membres joue un rôle spécifique à cet égard et grâce à cet effort collectif, la gestion de l'information est devenue véritablement un travail d'équipe.

Avant de parler des principales activités, il est peut-être bon d'expliquer les tâches et le planning quelques peu compliqués de l'Administrateur responsable de l'information. Seulement 30 pour cent de son temps sont réservés à la coordination de la gestion de l'information pour le Secrétariat de l'AEWA. En outre, elle consacre 50 pour cent de son temps à sa fonction de Responsable de la communication du projet WOW et les 20 pour cent restants à la gestion de la communication et de l'information pour la famille de la CMS.

L'Administrateur ne peut donc consacrer aux questions strictement liées au Secrétariat de l'AEWA qu'un temps limité et en fait insuffisant pour une gestion convenable des informations très variées qui lui parviennent. Pour compenser, il a été décidé de partager certaines des tâches entre les autres membres de l'équipe.

Bulletins et E-bulletins

Le bulletin électronique, dont la création est recommandée dans la stratégie de communication, a été régulièrement envoyé tous les deux mois. L'objectif de l'E-bulletin de l'AEWA est de fournir aux lecteurs un résumé bref et fréquent de nouvelles sélectionnées du Secrétariat de l'AEWA. Actuellement, le E-bulletin est envoyée à plus de 2 000 personnes et de nouveaux abonnés viennent hebdomadairement grossir leur nombre par le biais du système d'inscription en ligne. L'E-bulletin est à présent l'un des principaux instruments de communication disponibles pour le Secrétariat et tous ses membres participent à sa production.

Malheureusement, en raison d'un manque de capacité, le Secrétariat n'a pas été en mesure de publier la version traditionnelle du Bulletin de l'AEWA aussi souvent que prévu. Le 11^{ème} numéro est toutefois paru récemment et le Secrétariat dispose à présent de suffisamment de capacité et de sources pour une production régulière de cette version imprimée.

Sites Web

Site Web de l'AEWA (www.unep-aewa.org)

Depuis la MOP3, d'importants progrès ont été réalisés dans la mise à jour régulière du site de l'AEWA. Actuellement, celle-ci est effectuée au moins une fois par semaine, notamment en ce qui concerne la page des nouvelles qui, selon les statistiques d'utilisation, est l'une des plus visitées de notre site. Certaines modifications ont en outre été apportées afin que des ressources jusqu'ici difficiles à trouver – telles que les Lignes directrices de conservation de l'AEWA – soient à présent plus accessibles pour les visiteurs. En outre, une nouvelle zone interactive, protégée par un mot de passe et réservée aux membres du Comité technique, est en cours de préparation. Cette nouvelle « plateforme de communication du TC », actuellement en cours d'élaboration, a pour but de faciliter et de renforcer l'échange d'informations entre les membres du TC.

Site de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) (www.worldmigratorybirdday.org)

Le cœur de la campagne annuelle de la JMOM est son site Web. Depuis 2006, le Secrétariat de l'AEWA a pris la direction du développement de cette ressource en ligne. Chaque année, une petite équipe de stagiaires, travaillant sous la supervision de l'Administrateur responsable de l'information de l'AEWA, aide à l'élaboration et à la conception du site de la JMOM, le mettant en phase avec le thème annuel sélectionné pour cet événement. En 2008, cette équipe est constituée de Mme Nickoletta Kolumburda, Mme Samar Gholmié et M. Johannes Schramm. Le thème de la JMOM est : « *Les Oiseaux migrants – Ambassadeurs de la biodiversité* ».

Site AIWEb (www.aiweb.info)

En 2006, un site a été spécialement conçu et développé par l'Administrateur responsable de l'information de l'AEWA pour le Groupe de travail international sur la grippe aviaire, en étroite collaboration avec la Division Internet du PNUE/DCPI. Actuellement, le site Web est entretenu par la CMS, avec l'aide (limitée) de l'Administrateur responsable de l'information.

Site du Projet Wings Over Wetlands (www.wingsoverwetlands.org)

Dans sa fonction de Responsable de la communication du projet Wings over Wetlands ou WOW (Des Ailes au-dessus des zones humides), l'Administrateur chargé de l'information de l'AEWA a également été assigné au développement d'un site indépendant pour ce projet. Bien que le site doive être hébergé par Wetlands International, les principaux partenaires du projet estiment que le design de ce site ne doit pas refléter une appartenance à l'un d'entre eux mais le partenariat qui unit le PNUE, l'UNOPS, Wetlands International, BirdLife International, le Secrétariat de Ramsar et le Secrétariat de l'AEWA. Malheureusement, plusieurs concepts ont dû être proposés et une réunion du Comité directeur organisée avant qu'il n'y ait consensus sur le design définitif du site. Le dernier proposé, réalisé par le Responsable de l'information de l'AEWA a maintenant été accepté par tous les partenaires et le site WOW sera prochainement lancé.

Site AFRING (www.afring.org)

Le Responsable de l'information de l'AEWA a été chargé de concevoir un site Web dédié à AFRING. Le site sera développé et hébergé par l'AEWA et sera régulièrement entretenu par M. Doug Harebottle de l'ADU (Unité de démographie aviaire). Le projet AFRING est sponsorisé par la CE.

Affiches

En 2006, 2007 et 2008 des affiches customisées de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs ont été conçues et imprimées par le Secrétariat. Actuellement, une affiche représentant le Vanneau sociable et une autre sur le Crabier blanc sont en préparation, en vue d'être distribuées à la MOP4.

Brochure sur les pour et les contre

Une brochure visant à expliquer les pour et les contre de l'adhésion à l'AEWA a été rédigée. Le texte est

en cours de mise en page et sera imprimé sous peu.

Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs 2007 et 2008

Après le lancement de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs, en 2006, cette manifestation a rapidement gagné du terrain sur le plan international. En 2007, 107 événements au total ont trouvé place dans 58 pays. Le concours de dessin organisé en 2007 a lui aussi connu un vif succès. Nous avons reçu en tout 157 dessins et sélectionné les 12 meilleurs. Trois d'entre eux ont été primés. La JMOM 2008 a été célébrée les 10 et 11 mai et son thème était : « *Les oiseaux migrateurs - Ambassadeurs de la biodiversité* ». La JMOM est une activité commune de la CMS et de l'AEWA. L'AEWA dirige toutefois le développement du site Web de la JMOM et la coordination générale des activités de proximité. En 2008, 59 pays ont participé avec plus de 130 événements.

Livre sur la Barge à queue noire

Pour commémorer le 15^{ème} anniversaire de l'AEWA, en 2010, un livre consacré à la Barge à queue noire sera publié. En 2006, nous avons convenu en collaboration avec M. Yves Fagniard, un aquarelliste belge, qu'il illustrerait gratuitement cet ouvrage tandis que l'AEWA se chargerait du texte. Ce livre, dont l'objectif est de sensibiliser davantage à l'AEWA, mais aussi de faire connaître les menaces pesant sur la Barge à queue noire, s'adresse au grand public.

Séries techniques

N° Titre :

- 14 International Single Species Action Plan for the Maccoa Duck (*Oxyura maccoa*)
Plan d'action internationale pour l'Erismature maccoa (uniquement en anglais)
- 13 Report on the Conservation Status of Migratory Waterbirds in the Agreement Area
Rapport sur le statut de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans la zone de l'Accord (uniquement en anglais)
- 12 Guideline on the avoidance of introduction of non-native Waterbird species
Lignes directrices sur la façon dont l'introduction d'espèces non indigènes d'oiseaux d'eau peut être évitée (uniquement en anglais)
- 11 International Single Species Action Plan for the Light-bellied Brent Goose (*Branta bernicla hrota*)
Plan d'action internationale pour la Bernache cravant à ventre pâle (uniquement en anglais)
- 10 International Single Species Action Plan for the Northern Bald Ibis (*Geronticus eremita*)
Plan d'action internationale pour l'Ibis chauve (uniquement en anglais)
- 9 International Single Species Action Plan for the Conservation of the Corncrake (*Crex crex*)
Plan d'action internationale pour la conservation du Râle des genêts (uniquement en anglais)
- 8 International Single Species Action Plan for the Conservation of the White-headed Duck (*Oxyura leucocephala*)
Plan d'action internationale pour la conservation de l'Erismature à tête blanche (uniquement en anglais)
- 7 International Single Species Action Plan for the Conservation of the Ferruginous Duck (*Aythya nyroca*)
Plan d'action internationale pour la conservation du Fuligule nyroca (uniquement en anglais)

Les Plans d'action internationaux par espèce des Séries techniques N° 7, 8 et 9 sont des ouvrages communs de la CMS et de l'AEWA.

Autres publications

- Brochure « Comment aider à la mise en œuvre de l'AEWA » (en anglais et en français)
- Compte rendu de la MOP3 (version papier et CD-Rom) (en anglais et en français)
- Bulletin spécial sur les résultats de la MOP3 (en anglais et en français)
- Plaquette « Grippe aviaire et oiseaux sauvages » (en anglais, français, espagnol, arabe et russe)
- Bulletin spécial sur la grenaille de plomb non toxique (en russe)

Développement d'un Système national de rapport en ligne

Avec le support financier de la Norvège, le PNUE a demandé au PNUE-CMSC d'œuvrer au renforcement de la mise en œuvre des conventions liées à la biodiversité par le biais de l'utilisation stratégique de la gestion de l'information et des connaissances parmi les AEM administrés par le PNUE. L'un des résultats attendus est la création d'un portail permettant d'accéder à tous les documents stratégiques des AEM et aux informations des correspondants locaux de, par exemple, la CBD, la CMS, Ramsar et/ou l'AEWA dans un pays spécifique. Le portail devrait également permettre de chercher sous quel AEM quelle résolution/décision a été prise en relation avec une question particulière (par ex. les espèces envahissantes). En plus de ce portail, il a également été convenu que des systèmes de rapport en ligne seraient développés pour certains des AEM. Le Secrétariat de l'AEWA, qui a participé à ce projet depuis son tout début, a su convaincre le PNUE que la proposition de projet devrait également inclure le développement d'un système en ligne pour les rapports nationaux de la CMS et de l'AEWA. Le Secrétariat de l'AEWA a travaillé en étroite coopération avec le PNUE-CMSC, qui est responsable de la mise en œuvre du projet pour le PNUE. Le développement de ce système est en bonne voie et sa version définitive devrait pouvoir être présentée à la MOP4. Si elle est adoptée, elle devrait pouvoir être employée pour la soumission des rapports dans l'avenir.

3. MISE EN ŒUVRE ET CONFORMITÉ

Les Parties contractantes sont responsables de la mise en œuvre de l'Accord, en conformité avec ses dispositions, et y participent. Les rapports nationaux fourniront les informations nécessaires à l'évaluation des progrès effectués dans ce cadre. Toutefois, le Secrétariat de l'Accord est partiellement responsable de la mise en œuvre et/ou de la conformité à l'Accord, auxquelles il participe également. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur le rôle du Secrétariat à cet égard.

Priorités internationales de mise en œuvre 2006 – 2008

Le document StC 5.27 fournit des informations détaillées sur le stade d'implémentation actuel des IIP 2006 – 2008. Comme déjà mentionné ci-dessus, une somme totale de 5,2 millions € serait nécessaire à l'implémentation intégrale des IPP 2006-2008 de l'AEWA. Jusqu'ici, environ 10 pour cent seulement de cette somme ont été assurés. Néanmoins, étant donné les moyens limités disponibles, les progrès réalisés dans l'implémentation des IIP sont bons. Sur les 36 projets figurant sur la liste des IPP, le Secrétariat a sous-traité 8 projets qui ont été réalisés ou dont la réalisation est en cours. 15 projets supplémentaires sont directement liés au projet WOW et certains d'entre eux sont actuellement mis en œuvre dans le cadre de ce dernier. Ceci signifie que si nous parvenons à assurer le dernier million d'euro manquant pour le projet WOW, ces 15 projets IIP à mettre en œuvre sous WOW pourraient être réalisés. Si l'on ajoute ces 15 projets IPP aux 8 autres projets sous-traités par le Secrétariat, il s'agira donc au total de 23 projets qui auront été mis en œuvre, soit 64 pour cent des IIP. Actuellement, nous n'avons pas pu assurer de fonds pour les 13 projets restants.

Projet FEM sur la voie de migration Afrique-Eurasie / projet WOW

Début 2006, l'UNOPS (le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets), qui est chargé de l'exécution, a démarré le processus de recrutement du personnel de l'Unité de coordination du projet (PCU). Cette dernière est établie dans les locaux de Wetlands International à Wageningen, Pays-Bas. En juillet 2006, deux personnes ont été engagées et ont commencé à travailler à la mise en œuvre de ce projet

FEM dans son intégralité. Le nom officiel du projet a changé, passant de « Projet PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie » à « Projet *Wings Over Wetlands* » ou « Projet WOW » (Des Ailes au-dessus des zones humides). Depuis l'établissement de la PCU, d'importants progrès ont été réalisés au niveau de sa mise en œuvre. Cependant, comme indiqué ci-dessus, tous les fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet ne sont pas assurés. Par ailleurs, en raison des pertes liées au taux de change du Dollar US, la durée du projet a été réduite de 5 à 4 ans.

Le Secrétariat de l'AEWA participe étroitement à ce projet, notre Responsable de l'information y consacrant 50 pour cent de son temps et le Secrétaire exécutif étant également membre du Comité directeur. Jusqu'à présent, ce dernier s'est réuni deux fois. Malgré les graves problèmes financiers auxquels nous sommes actuellement confrontés, le Secrétariat de l'AEWA espère que si nous faisons tous un effort, les fonds nécessaires pourront être assurés et le projet intégralement mis en œuvre avant 2010. De plus amples informations seront fournies pendant la réunion du Comité permanent.

Oie naine

Début 2007, le Secrétariat a décidé de se rendre en Finlande, en Suède, en Norvège et en Allemagne pour parler des problèmes liés à la finalisation du Plan d'action international pour l'Oie naine, qui soulève certains désagréments concernant la réintroduction de l'espèce en Fennoscandie. Il s'est avéré que sans consensus sur cette question, il ne serait pas possible d'avancer dans la finalisation du Plan d'action international pour l'Oie naine. Nous sommes à présent parvenus à un premier consensus, qui nécessite d'être étroitement surveillé et renforcé. Pour 2008, la Norvège a décidé d'allouer des fonds pour l'engagement d'un salarié qui travaillera au sein du Secrétariat de l'AEWA et coordonnera la mise en œuvre de ce Plan d'action. M. Kirsten Martin (Allemand) a ainsi pris ses fonctions de Coordinateur au mois de février 2008. Nous espérons que dans les mois qui viennent, des progrès seront réalisés pour finaliser le Plan d'action et entamer son implémentation. Une attention toute particulière sera accordée à la population sauvage russe qui migre en passant par le Kazakhstan et est menacée par la chasse dans cette région. La première réunion du Comité sur l'élevage en captivité et le renforcement de l'oie naine en Fennoscandie a eu lieu du 7 au 8 mai 2008 à Bonn, Allemagne.

Groupe de travail grippe aviaire et oiseaux sauvages

L'AEWA est l'un des membres fondateurs du Groupe de travail sur la grippe (influenza) aviaire (IA) et les oiseaux sauvages. Ce Groupe de travail a été créé après l'apparition des premiers foyers d'IA dans l'ouest de la Sibérie, en juillet 2005. Le Groupe de travail est placé sous la direction de la CMS, tandis que le Secrétariat de l'AEWA participe étroitement aux activités. Notre Responsable de l'information a aidé à la production de CD-ROM du Séminaire de Nairobi, ainsi que de l'AIWeb (e site Web dédié au Groupe de travail international). Ce site Web est actuellement entretenu par la CMS.

Par ailleurs, l'Adjoint technique et le Secrétaire exécutif ont apporté des contributions importantes à la discussion trouvant place au sein du Groupe de travail ainsi qu'à la rédaction, par son Coordinateur, de matériel d'information. Le Secrétariat de l'AEWA a participé à l'atelier « Enseignements pratiques » sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages, qui a eu lieu les 26 et 27 juin 2007 à Aviemore, Écosse. Après cet atelier, le Responsable de l'information de l'AEWA a produit un CD contenant le rapport de la réunion et toutes les présentations données du séminaire.

Missions consultatives

Il est un fait que les oiseaux d'eau migrateurs doivent faire face à des menaces sérieuses dans de nombreux endroits. La plupart de ces menaces découlent d'activités humaines. Depuis la quatrième session du Comité permanent, nous avons été confrontés à des développements concernant des parcs éoliens, l'extraction de carbonate de sodium et les biocarburants. En 2007, le Secrétariat a été contacté par le Secrétariat de la Convention de Bern et par celui de la Convention de Ramsar, qui lui ont demandé de participer à des missions consultatives en Bulgarie et en Tanzanie. C'est la toute première fois que le

Secrétariat de l'AEWA a participé à ce type de mission et ceci donne une bonne indication de notre réputation parmi les AEM, ainsi que du fait que dans des conflits tels que ceux-ci, qui sont d'intérêt commun, notre rôle spécifique est apprécié.

Lac Natron (Tanzanie)

En étroite coopération avec la CMS, le Secrétariat a joué un rôle actif dans la discussion sur les projets du gouvernement de Tanzanie, dans le cadre d'une coentreprise avec TATA, de développer des installations d'extraction de carbonate de sodium à proximité du lac Natron. Le Secrétariat a participé à la mission consultative de Ramsar, également au nom de la CMS, pour parler avec les parties prenantes concernées des effets négatifs potentiels que peuvent avoir ces développements pour les colonies de reproduction de Flamants nains. Le lac Natron est le seul site de reproduction du Flamant nain en Afrique de l'Est.

Parcs éoliens en Bulgarie

Le plan de construction de plusieurs parcs éoliens le long du littoral de la mer Noire, sur la voie de migration « Via Pontica », sont en cours de développement. Ce tracé coïncide avec l'une des principales voies de migration pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. En 2005, le Comité permanent de la Convention de Bern a décidé d'ouvrir un dossier sur ces développements. Lors de sa réunion, en 2006, le Comité permanent de la Convention de Bern a de nouveau discuté de cette question et a décidé d'envoyer une mission afin d'évaluer les impacts que ces futurs parcs éoliens sont susceptibles d'avoir sur les oiseaux migrateurs. Le Secrétariat de la Convention de Bern a invité le Secrétariat de l'AEWA à participer à cette mission. Il a été convenu que l'AEWA représenterait également la CMS durant cette visite. Sur la base des discussions que nous avons eu avec toutes les parties prenantes, le Prof. Eckhart Kuijken, expert indépendant) de Belgique, a rédigé un premier rapport présenté en 2007 au Comité permanent de la Convention de Bern.

Delta du Tana au Kenya

Un nouveau problème se fait jour dans le delta du fleuve Tana, au Kenya. Le plan consisterait à utiliser 20 000 hectares de zones humides situées le long de ce delta pour planter de la canne à sucre, qui serait employé pour la production de biocarburants. Le Secrétariat suit ces développements et essaie de réunir de plus amples informations concernant ces plans.

Études internationales

Conformément au paragraphe 7.4 du Plan d'action de l'AEWA, le Secrétariat de l'Accord, en coordination avec le Comité technique et les Parties, préparera une série d'études internationales nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan d'action, y compris :

- a) des rapports sur l'état et les tendances des populations ;
- b) les lacunes dans les renseignements provenant d'études sur le terrain ;
- c) les réseaux de site utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas ;
- d) les législations relatives aux espèces figurant dans l'annexe 2 de l'Accord, applicables à la chasse et au commerce dans chaque pays ;
- e) le stade de préparation et de mise en œuvre des plans d'action par espèce ;
- f) les projets de rétablissement ; et
- g) l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides.

En plus de ces études, la Réunion des Parties a demandé lors de sa deuxième et troisième session, et par l'adoption des Résolutions 2.2 et 3.11, à ce que l'expérience des pays qui ont supprimé progressivement ou s'efforcent de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides soit étudiée, de même que l'utilisation de la grenaille non toxique pour la chasse aux oiseaux d'eau.

Le Secrétariat a réalisé les études mentionnées dans les Résolutions 2.2 et 3.11, ainsi que celles figurant sous d) les législations relatives applicables à la chasse et au commerce. L'Administratrice de programme

a passé beaucoup de temps, avec l'aide d'un stagiaire, à recueillir des informations requises auprès des Parties et des organisations, tout d'abord au moyen de questionnaires. L'étude sur la législation de la chasse et du commerce, ainsi que celle sur l'utilisation de la grenaille non toxique pour la chasse aux oiseaux d'eau, ont été soumises au TC pour commentaires et ont été discutées lors de la TC8. L'étude sur l'expérience des pays qui ont supprimé progressivement ou s'efforcent de supprimer la grenaille de plomb en est au stade final de préparation, et circulera pour une consultation intersession.

Bien que dans son paragraphe 7.5, le Plan d'action détermine que le Secrétariat de l'Accord doit s'efforcer de mettre à jour au moins une fois tous les 3 ans les études mentionnées au paragraphe 7.4, nous avons noté que toutes les Parties contractantes ne sont pas forcément d'accord sur ce point. Il est clair que la préparation de ces études peut uniquement être réalisée avec la participation des Parties. Toutefois, la compilation de toutes ces études au cours de la même période donne lieu à de nombreux questionnaires auxquels toutes les Parties contractantes doivent répondre, et souvent également l'un des correspondant locaux au sein d'un ministère. Afin d'éviter cette concentration de travail supplémentaire imposée aux Parties contractantes, le Secrétariat propose d'amender le Plan d'action de façon à éviter que les Parties aient à fournir tous les 3 ans des mises à jour pour toutes les études mentionnées, fréquence qui n'est pas véritablement utile.

Les études a, e, f et g de la liste ci-dessus ont été sous-traitées. Les bureaux qui en ont été chargé ont rencontré les mêmes problèmes que nous dans l'obtention des informations des Parties contractantes.

Les études mentionnées sous b et c font partie du Projet WOW et seront disponibles en 2010. Toutes les autres études seront prêtes à temps pour soumission à la MOP4.

Grâce à ces études, une foule d'informations est à présent disponible, qui peuvent être employées pour améliorer la mise en œuvre de l'Accord. Presque toutes ces études ont donné lieu à la rédaction de Résolutions qui seront discutées durant la cinquième session du Comité permanent avant d'être soumises à la MOP4 pour adoption.

Atelier pour la promotion de la chasse durable

Le Secrétariat de l'AEWA a participé au deuxième atelier organisé dans le cadre du Projet LIFE de BirdLife sur la chasse durable des oiseaux migrateurs dans les pays tiers méditerranéens, qui est cofinancé par le Secrétariat de l'AEWA. L'atelier, organisé à Amman, Jordanie, au mois de mai 2007, a permis de faire connaître l'AEWA encore davantage. L'une des deux journées de cet atelier était consacrée à la question de la grenaille de plomb, y compris une session de tir théorique et pratique

4. DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Avec l'entrée en fonction de l'Administratrice de programme, le Secrétariat de l'AEWA dispose de davantage de capacité pour travailler à des propositions concrètes de projets soutenant la mise en œuvre de l'Accord. Les fondations et organisations concentrant leurs activités sur la coopération bilatérale et multilatérale au développement (par ex. les agences européennes de coopération au développement) ont notamment été contactées par l'AEWA avec des propositions de projets de moyenne et de grande envergure. Actuellement, le Secrétariat recueille des informations sur les exigences respectives de financement et considère les aspects tels que la terminologie nécessaire à la conceptualisation des projets. Le Secrétariat de l'AEWA est encore dans une phase où il doit apprendre à connecter étroitement les projets aux objectifs de développement durable et/ ou de réduction de la pauvreté. *Des recommandations d'appui du Comité permanent seraient les bienvenues et prises en considération.*

En 2007, de premiers contacts ont été pris avec des agences européennes de coopération au

développement. Jusqu'ici, nous n'avons reçu qu'une réponse très positive de la part de l'Agence espagnole de coopération au développement (AECI), qui a mené au développement du projet EcoServe suivant.

WetCap

Après avoir reçu une réponse prometteuse de l'AECI, nous nous sommes rencontrés et avons discuté des possibilités de coopération future. Cette discussion a mené au développement d'une proposition de projet, appelé « WetCap », qui se concentre sur les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Mauritanie, Maroc et Tunisie). La proposition de projet en tant que telle est toujours dans une phase initiale et se concentrera en premier lieu sur le développement de capacité et des activités de sensibilisation à la mise en œuvre des AEM concernées, et tout particulièrement de l'AEWA. Les commentaires reçus de l'AECI, BirdLife International et Wetlands International sont actuellement intégrés dans l'avant-projet de proposition, qui devrait être soumis à l'AECI avant les vacances d'été. C'est la toute première fois que le Secrétariat de l'AEWA a développé une proposition de projet à soumettre à une agence de coopération au développement. Le budget total requis se monte à environ 1,5 million €

Grande Vallée du Rift

En 2007, un atelier scientifique a eu lieu à Nairobi, pour parler de la nomination éventuelle de la totalité de la Grande Vallée du Rift (GRV) au Patrimoine de l'Humanité. La Grande Vallée du Rift s'étend au total sur plus de 7 000 kilomètres. Louée comme le berceau de l'humanité, elle possède pour particularité son nombre exceptionnel de sites naturels et culturels. Étant le plus long fossé d'effondrement du monde, la Grande Vallée du Rift est un phénomène de grande valeur, non seulement pour ses habitants, mais pour l'humanité toute entière. Elle traverse plus de 20 pays, à savoir : l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Malawi, la Zambie, la Tanzanie, la République démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Yémen, le Soudan, l'Arabie Saoudite, l'Égypte, Israël, la Palestine et la Jordanie en passant par la Syrie. Dans chacun de ces pays, la Grande Vallée du Rift est d'une grande signification pour l'économie et fait partie intégrante de la culture. La Grande Vallée du Rift est également l'une des principales routes pour les oiseaux migrateurs et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de participer à cet atelier. Il a été décidé de mettre en place un Comité directeur, auquel le Secrétariat de l'AEWA participe à titre de conseiller. Pour notre part, nous avons promis de rédiger une brochure sur la Grande Vallée du Rift, ainsi qu'une Résolution à présenter aux Conventions liées à la biodiversité, en commençant par l'AEWA (MOP4). Une première version du texte de la brochure a été rédigée et envoyée pour commentaires à certains des participants à la réunion de Nairobi. Le Secrétariat de l'AEWA a contacté chacune des Parties contractantes et a l'impression que certaines d'entre elles sont désireuses de fournir des fonds pour la conservation à long terme de la Grande Vallée du Rift. Selon les moyens dont nous disposerons après la MOP4, une proposition concrète de projet pourrait être rédigée pour la Grande Vallée du Rift.